



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La SAS ANCOATS est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 3 rue Miriam Makeba - 93000 Bobigny, numéro de SIRET 849 734 850 00019 dont Arnaud IDELON est président et Jean-Philip LUCAS est directeur Général

### 1- DISPOSITION GENERALE

Toutes les prestations de formation réalisées par ANCOATS font l'objet d'une convention signée entre ce dernier et le client. On appelle client toute personne physique ou morale passant commande de formation auprès de ANCOATS. La convention est réalisée sur la base d'une fiche d'inscription remplie par le client via le formulaire en ligne, un courriel ou courrier aux coordonnées suivantes :

ARNAUD IDELON  
Courriel : [formation@ancoats.paris](mailto:formation@ancoats.paris)  
ANCOATS  
3 rue Miriam Makeba  
93000 Bobigny

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par ANCOATS pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

### 2- OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

A réception de l'inscription, un devis ou une convention de formation est adressée au client par ANCOATS. Le devis ou la convention est à retourner signée par le client au plus tard deux semaines avant le début de la prestation. En annexe à cette convention ou devis est joint le programme de formation.

En fin de formation, le(s) stagiaire(s) se voi(en)t remettre une attestation de formation précisant la nature, la durée et les objectifs, les dates et si la convention prévoit des modalités d'évaluation des acquis, les capacités acquises. Selon un échéancier validé avec le client, ce dernier reçoit des lectures accompagnées de la (des) feuille(s) d'émargement correspondante(s) ou des attestations d'assiduité.

### 3- CALENDRIER – DÉLAIS

Le calendrier prévisionnel est ajusté et confirmé d'un commun accord entre ANCOATS et le client au départ de la prestation et si nécessaire adapté en cours de prestation afin d'en respecter les objectifs. ANCOATS et le client s'engagent à mettre tous les moyens en œuvre pour le respect des échéances d'étapes initialement prévues.

### 4- OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ

L'équipe de ANCOATS s'interdit de divulguer toute information, document ou donnée dont ils pourraient avoir connaissance à l'occasion de la prestation. Le prestataire ne saurait



être tenu responsable d'aucune divulgation si les éléments étaient déjà dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtient de tiers par des moyens légitimes.

## **5- OBLIGATION DE COLLABORATION**

Le client tiendra à la disposition de ANCOATS toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de la prestation. A cette fin, le client (s'il n'est pas le stagiaire) désigne un interlocuteur référent pour assurer le dialogue dans les diverses étapes de la prestation contractée.

## **6- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

Les documents confiés et les résultats de toute étude ou prestation sont confidentiels et restent la propriété du client.

Les éléments non confidentiels issus des prestations de ANCOATS pourront faire l'objet de reprises anonymes dans des notes méthodologiques et publications. ANCOATS conserve la propriété intellectuelle de ses publications, informations et méthodologies utilisées.

## **7- RÉFÉRENCIEMENT**

Le client accepte que ANCOATS puisse faire figurer parmi ses références l'action de formation professionnelle objet de la convention ou du devis en conformité avec les obligations de confidentialité (Cf. §4).

## **8- MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le règlement se fait selon L'échéancier négocié à réception d'une lecture, par chèque bancaire

ou par virement:

TITULAIRE DU COMPTE : ANCOATS

DOMICILIATION : BNP Paribas AGENCE PARIS TURENNE

BANQUE 16958      AGENCE 00001      COMPTE 41118833464      CLÉ 54

IBAN : FR76 1695 8000 0141 1188 3346 454

BIC : QNTFRP1XXX

Les prix sont entendus en euros hors taxes. Les frais éventuels de mission (transport, restauration, hébergement) peuvent être facturés en sus sur la base précisée dans le cahier des charges. Tout stage, cycle ou parcours commencé est entièrement dû. Sauf indication contraire, les repos ne sont pas compris dans le prix de la formation. Les prix de la formation sont indiqués sur les pages Programme du site web, sur les supports de communication de l'organisme et dans le formulaire d'inscription.

## **9 - INSCRIPTIONS**

Pour favoriser un bon apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité (de 3 à 12 personnes). Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée et validées à



réception de la convention signée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à ANCOATS ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. ANCOATS peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, ANCOATS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

## **10- CONVOCATIONS ET DÉROULEMENT DES STAGES**

ANCOATS adresse une convocation par mail ainsi que les informations générales liées à la formation avant le début du stage. Les contenus des programmes sont fournis à titre indicatif. Le formateur ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

## **11- JURIDICTION COMPÉTENTE**

En cas de difficulté sur l'exécution de l'action de formation professionnelle objet de la convention signée préalablement, ANCOATS et le client s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. A défaut, les tribunaux de Bobigny seront seuls compétents pour régler le litige. Le droit français est seul applicable.